

CAP employé de vente spécialisé option B : produits d'équipement courant

Conduit à la certification [CAP équipier polyvalent du commerce](#) 

Objectifs, programme, validation de la formation

Objectifs :

Placé sous l'autorité du commerçant ou du responsable du point de vente ou du rayon, le titulaire de ce CAP accueille et informe le client. Il lui présente les caractéristiques techniques et commerciales des produits, le conseille et conclut la vente. Il propose des services d'accompagnement et contribue à la fidélisation de la clientèle. Il participe par ailleurs à la réception, à la préparation et à la mise en valeur des produits, et, le cas échéant, à leur expédition.

A propos de l'option :

L'option produits d'équipement courant permet de travailler dans tous les commerces de détail non-alimentaires ou en entrepôt chez les grossistes. L'employé réceptionne la marchandise, la contrôle et saisit les données pour tenir les stocks à jour. Il étiquette les produits, applique les protections antivols, collabore à la réalisation des vitrines et participe à l'inventaire et à la mise en place des opérations de promotion et des soldes.

Programme de la formation :

En dehors des formations d'enseignement général, l'enseignement technologique et professionnel apporte des connaissances sur :

- la réception et le stockage des marchandises : documents de livraison, utilisation de matériel de manutention, critères de rangement.
- les techniques de vente et de commercialisation : aménagement d'un point de vente, disposition des produits, étiquetage, signalisation.
- la vente et son accompagnement : les bases de communication orale et écrite,
- l'approche et le déroulement de la vente, les supports d'information et les services à la clientèle.

La période de formation en milieu professionnel est de 16 semaines (8 semaines par année).

Cette certification est composée de :

- Ufac Langue vivante étrangère
- UG 1. Prévention-santé-environnement
- UG 2. Français, histoire - géographie - enseignement moral et civique
- UG 3. Mathématiques et physique-chimie
- UG 4. Education physique et sportive
- UG 5. Langue vivante étrangère

https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/cap_EPC.html

Type de formation : Certification

Niveau de sortie : niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

Métiers visés (lien vers le répertoire des métiers ROME de Pôle emploi)

- [D1106 : Vente en alimentation](#)
- [D1214 : Vente en habillement et accessoires de la personne](#)
- [D1107 : Vente en gros de produits frais](#)

Durée, rythme, financement

Modalités de l'alternance :
Rythme en alternance

Conventionnement : Non

Conditions d'accès

Public(s) : Autre public, Tout public

Niveau d'entrée : niveau V bis (préqualification)

Modalités d'accès : Accessible en contrat d'apprentissage

Lieu de réalisation de l'action

LPO de KAWENI

97600 Mamoudzou

Téléphone fixe : 02 69 61 08 03

Mail : gretacfa@ac-mayotte.fr

Restauration : Restauration possible

Contacts

Contactez l'organisme formateur :

Greta-CFA de Mayotte

SIRET : 20000446300028

Périodes prévisibles de déroulement des sessions

Du 01/09/2023 au 30/06/2025

Pour connaître les dates des prochaines sessions, veuillez contacter l'organisme de formation.

Adresse d'inscription :

LPO de KAWENI

97600 Mamoudzou

Modalité : entrées/sorties à dates fixes

Organisme responsable

Greta-CFA de Mayotte (Greta-CFA de Mayotte)

SIRET : 20000446300028

LPO de KAWENI

97600 Mamoudzou

Téléphone fixe : 02 69 61 08 03

Mail : gretacfa@ac-mayotte.fr